

## Édito du Président

*«Je veux tout d'abord vous présenter mes vœux les plus sincères pour 2017, pour vous, vos familles, vos proches et également pour notre MSA Haute-Normandie.»*

L'année 2016 aura été marquée par une recrudescence des crises économique, sanitaire et climatique qui ont touché toutes les filières agricoles. Une situation dont les causes tant conjoncturelles que structurelles ont déjà été analysées.

Avec ses partenaires locaux, la MSA a une nouvelle fois pris sa part de responsabilités dans le champ d'action qui est le sien.

La MSA Haute-Normandie a conforté et étendu son accompagnement social individuel et collectif, ainsi que son action sur les territoires, pour parer aux conséquences sur la santé des exploitants et des salariés. Cette présence humaine de proximité est inscrite dans notre ADN. Dans certaines zones rurales de la Région, nous sommes parfois les seuls et le dernier opérateur à l'assurer.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons conforté notre maillage territorial avec l'inauguration du point d'accueil de Thil Manneville en lieu et place de celui de Bacqueville.

Cette opération qui a permis de diminuer les coûts et d'améliorer le service rendu à l'adhérent ainsi que les conditions de travail des salariés démontrent par l'exemple, que la conciliation entre des priorités qui semblent de prime abord non conciliables, est possible.

Au cours de l'exercice, nous avons également posé les bases d'un nouveau parte-

nariat avec l'inter régime avec l'ouverture prochaine d'un lieu d'accueil MSA au sein des locaux de la CPAM à Yvetot.

Enfin, de nombreuses Maisons de Services Aux Publics ont ouvert en 2016 et la MSA a contribué à la formation des agents de chacune d'entre elles. Le réseau des MSAP vient compléter sur les territoires ruraux l'offre MSA.

L'année 2016, marquante à bien des égards et malheureusement pas pour des raisons positives, a été notamment la 1<sup>ère</sup> année de la COG votée par le Conseil d'Administration Central le 7 avril, avec pour notre Caisse, plusieurs conséquences.

En premier lieu, la nécessité d'établir un budget 2016 en juin puis un budget 2017 en novembre, qui a fortement mobilisé les équipes.

2016 a également été marquée par l'élaboration et le vote des plans SST et ASS 2016-2020 qui marquent la volonté de notre Caisse de jouer pleinement son rôle dans ces domaines en inscrivant son action dans la durée.

Les travaux portant sur la déclinaison de la COG à travers le Contrat Pluriannuel de Gestion ont également marqué l'exercice et ont donné lieu à un examen au cours de 2 séances du Conseil d'Administration. Enfin, dernière conséquence de la COG

mais non la moindre, le projet de mutualisation qui a nécessité un Conseil exceptionnel lors du démarrage des travaux. Sur ce point, je souhaite indiquer que sur le plan politique, dès le départ, les relations avec les élus de la MSA Côtes Normandes ont toujours été de grande qualité et ont permis d'avancer le plus sereinement possible sur un projet difficile et lourd de conséquence pour l'avenir des 2 entreprises.

Je terminerai en remerciant les services de la Caisse qui se sont mobilisés en 2016 pour assurer un service de qualité à nos assurés.

Je pense particulièrement à la mobilisation autour du plan de soutien à l'élevage qui a permis à nouveau à la Caisse de jouer pleinement son rôle dans l'accompagnement des exploitants touchés par la crise.

Grégoire Petit,  
Président MSA Haute-Normandie



santé  
famille  
retraite  
services

# Actualités

## ❖ Changement de Directrice Générale Adjointe

Le 1<sup>er</sup> Février 2017, M<sup>me</sup> Katie Hautot, Directrice Adjointe de la MSA Haute-Normandie depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 a quitté notre établissement pour rejoindre la MSA Picardie en qualité de Directrice Générale. Nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle aventure professionnelle. A la même date, nous sommes heureux d'accueillir M<sup>me</sup> Sabine Hébert au poste de Directrice Adjointe. M<sup>me</sup> Hébert occupait précédemment le poste de Directrice de la CPAM d'Evreux. Les élus auront l'occasion de faire sa connaissance en 2017, lors des prochains rendez-vous sur les territoires.



## ❖ Un séjour de répit pour les actifs agricoles et leurs familles

**Les vacances sont indispensables au bien-être physique et moral de chaque individu. Cependant, dans un contexte économique difficile, les actifs agricoles et leurs familles s'autorisent rarement à partir quelques jours.**

Dans le cadre de sa politique de séjours à vocation sociale, la MSA met donc en place un programme « Ensemble pour Repartir » afin que des familles fragilisées puissent prendre quelques jours de

vacances ensemble, loin de chez elles et des contraintes du quotidien.

Il s'agit d'un séjour de 40 places, organisé au village-vacances AVMA de Sweet-Home du samedi 8 au mercredi 12 juillet 2017 et accompagné par deux travailleurs sociaux de la MSA.

C'est un temps de répit :

- Pour se détendre et prendre du temps pour soi et sa famille, sans culpabiliser
- Pour pouvoir échanger et parler de ses difficultés avec les autres familles et le psychologue qui accompagne le groupe
- Pour prendre du recul et envisager des solutions pour faire face aux difficultés, préserver ses liens sociaux, ses liens familiaux, sa santé et son insertion professionnelle.

Ce séjour participe donc au « mieux être » des actifs agricoles et de leurs proches. Les frais de transport et d'hébergement en pension complète sont pris en charge par la MSA Haute-Normandie.

Pour les Non Salariés Agricoles, la MSA prend également en charge le coût du remplacement sur l'exploitation pendant la durée du séjour, afin d'éviter toute incidence économique.

*Pour tout renseignement, contacter les travailleurs sociaux en charge de ce séjour : Catherine Flamant au 02 35 12 71 39 ou Brigitte Rault au 02 35 10 42 35*

## ❖ Un Plan Local MSA Haute-Normandie de Prévention du suicide.

**Dans un contexte économique contraint marqué par des crises conjoncturelles et durables, les problèmes financiers, familiaux et/ou professionnels se cumulent et peuvent avoir un fort impact sur le bien être et la santé des adhérents. Le suicide en agriculture devient ainsi une préoccupation majeure, tant au niveau national que local.**

Afin d'affirmer les ambitions politiques de la MSA Haute-Normandie dans le champ de la prévention du suicide et de

rendre lisibles les actions conduites en la matière, le Conseil d'Administration du 18 novembre 2016 a adopté un Plan Local MSA de Prévention du Suicide pour la période 2016-2020.

Structuré en deux axes, ce plan vise à la fois :

- A détecter les situations à risques et répondre aux alertes
- A prévenir et à sensibiliser sur la problématique du suicide en agriculture

*Pour tout renseignement sur les actions du plan, contacter Anne Laurent, Responsable du secteur Interventions Sociales de la MSA Haute-Normandie au 02 35 12 70 20*

## ❖ Un groupe de parole pour rebondir.

L'une des actions engagées par la MSA Haute-Normandie afin de lutter contre le mal être des populations agricoles est le groupe de parole organisé sur Lieurey depuis avril 2013. Ce groupe, accompagné par les travailleurs sociaux de la MSA et animé par une psychologue, réunit une fois par mois 8 à 12 participants salariés, non salariés et/ou retraités agricoles. Il accueille régulièrement de nouveaux membres en fonction des besoins exprimés et des places disponibles.

L'objectif de ce groupe est de pouvoir exprimer librement ses soucis, parler de ses inquiétudes sans jugement de valeur, échanger des idées et des pistes de réflexion, se libérer et prendre de la distance par rapport à sa situation personnelle, rompre l'isolement professionnel, psychologique, social et familial.

Il est à visée thérapeutique. La psychologue est à l'écoute de chacun, gère la prise de paroles, apporte des pistes pour réfléchir, donne un cadre sécurisant.

La participation est gratuite mais nécessite de venir régulièrement aux séances.

*Pour intégrer ce groupe de paroles, il suffit de se rapprocher du travailleur social MSA du secteur ou de contacter le secrétariat du service social à Evreux (Chantal Charles au 02 32 23 44 22).*

✦ **L'association  
Présence Employeurs,  
prête pour la DSN.**

**La loi Warsmann n° 2012-387 du 22 mars 2012 a instauré la Déclaration Sociale Nominative (DSN).**



Il s'agit d'un nouveau mode de déclaration basé sur une transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données issue de la paie et sur des signalements d'événements (arrêt maladie, accident de travail, fin de contrat...).

La DSN est une déclaration sociale qui a la particularité de remplacer la plupart des formalités que les employeurs devaient opérer envers les organismes de protection sociale ou les administrations (DSIJ, DADSU, BVM et DTS, l'attestation employeur pour Pôle emploi, etc).

La DSN phase 3 devient obligatoire à compter du 1er janvier 2017.

Le passage à la DSN suppose d'utiliser un logiciel de paie compatible, de recueillir les codes de paramétrage pour la prévoyance, la complémentaire santé, la retraite complémentaire et de respecter les échéances légales (ex: transmission du flux DSN dans les 5 jours d'une fin de contrat ou d'un arrêt maladie).

Depuis de longs mois, Présence Employeurs a anticipé le passage à la DSN de ses clients en réalisant, pour leur compte, des DSN phase 2.

Pour la paie de janvier 2017, Présence Employeurs génère et transmet des DSN phase 3 permettant ainsi à ses clients d'être en conformité avec la loi.

Présence Employeurs est aujourd'hui en capacité d'accueillir de nouveaux

employeurs pour leur permettre de satisfaire aux obligations légales.

L'équipe est disponible au 02 35 12 70 12 ou par e mail [presence-employeurs@presence-employeurs.fr](mailto:presence-employeurs@presence-employeurs.fr).

✦ **Présence Verte  
lance sa nouvelle offre  
Activ'dialog**

**La téléassistance : une solution en pleine évolution, qui permet l'amélioration et la coordination des services de politique de maintien à domicile.**

Les personnes vieillissantes sont aujourd'hui en meilleure santé beaucoup plus longtemps. Elles souhaitent conserver leur liberté d'être actives en continuant notamment à avoir des activités diverses et variées et en restant autonomes à leur domicile. Libres et autonomes, oui ! Mais en toute sécurité pour elles-mêmes tout d'abord, mais aussi pour leur entourage qui souhaite répondre à leur désir de rester à leur domicile sans vivre dans la crainte qu'il ne leur arrive quelque chose.

**L'accompagnement du vieillissement : un défi sociétal à relever ensemble.**

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement est en application depuis janvier 2016. Elle a pour ambition de favoriser la mobilisation de la société toute entière autour du défi du vieillissement, dans sa double dimension du bien vieillir et de la protection des plus vulnérables. Cette loi est porteuse d'un changement de regard sur la personne âgée. Elle donne la priorité à l'accompagnement à domicile afin que les personnes âgées puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions. Enfin, en renforçant leurs droits et libertés, elle vise à leur apporter une meilleure protection.

**La téléassistance : l'une des premières réponses aux problématiques de vieillissement et d'isolement.**

Au quotidien, la téléassistance domiciliaire permet aux personnes isolées, âgées ou handicapées de pouvoir continuer à vivre seules chez elles en toute sécurité. Dans des cas d'urgence (chutes, malaises...), elle permet aux personnes d'avoir rapidement et à tout moment un interlocuteur à même de les aider soit en prévenant des proches pouvant les secourir, soit en contactant directement les services d'urgence 24h/24 et 7j/7. Aujourd'hui Présence Verte, leader et pionnier de la téléassistance en France depuis plus de 30 ans, est le partenaire de l'autonomie de plus de 110 000 personnes. Ses offres de téléassistance au domicile ou à l'extérieur (Activ'zen et Activ'mobil) sont des solutions adaptées et reconnues par les professionnels médico-sociaux. La nouvelle offre Activ'dialog permet aux personnes âgées de rester à domicile en toute sécurité et de bénéficier d'un nouveau moyen de communication simplifié avec leur entourage, grâce à la réception de messages audios et visuels de leurs proches.

Dans le cas d'un abonnement par les collectivités pour leurs concitoyens, cette solution peut être utilisée pour accompagner leur politique vers les personnes âgées en diffusant des messages d'information. Activ'dialog offre ainsi le moyen de lutter contre l'isolement grâce à une meilleure inclusion de la personne âgée dans la vie locale, en mettant en place un lien direct entre les services offerts par la collectivité et l'abonné. La personne âgée reste un citoyen reconnu et actif au sein de la société.

*Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter votre association locale Présence Verte Haute-Normandie au 02 32 23 42 90.*



## Animation des territoires

### ❖ Rencontre annuelle des présidents et vice-présidents des échelons locaux du 2 décembre 2016



68 présidents ou vice-présidents d'échelons locaux ou administrateurs ont participé à ce rendez-vous annuel avec le Président de la MSA Haute-Normandie Grégoire PETIT et sa Direction pour dresser le bilan des actions 2016 et aborder les perspectives 2017. Un film illustrant les différentes actions passées leur a été diffusé.

Divers sujets ont été abordés avec notamment l'actualité de la MSA et la crise agricole, la carte de géo localisation, la présentation des services dématérialisés. Cette rencontre a permis un libre échange entre les élus de circonscriptions et la Direction de la MSA ce qui permet une nouvelle fois de renforcer la dynamique du rôle de relais des élus.

### ❖ Rencontres annuelles des employeurs de main d'œuvre

144 employeurs de main d'œuvre ont répondu présents les 17 et 19 janvier 2017 respectivement à Evreux et Bois Guillaume afin d'échanger sur les nouveautés en matière de cotisations sur salaires.

Plusieurs thématiques ont été abordées comme les nouveaux taux de cotisations sur salaires, les changements concernant la retraite complémentaire, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et les services en ligne.

En attendant la DSN pour tous, des

formations sur la déclaration de salaire et le TESA en ligne ont été proposées.

Ces rencontres ont été animées par Catherine ETARD et Mélisa GUIBON de la cellule entreprises de la MSA HN.

A l'initiative des élus en 2011, ces réunions annuelles, nécessaires et très attendues par nos employeurs de main d'œuvre, rencontrent un succès qui ne se dément pas.

### ❖ Le Comité départemental

Les Comités Départementaux se sont réunis à Evreux et Bois Guillaume respectivement les 24 et 26 janvier 2017.

## Agenda

### Assemblée Générale

#### MSA Haute-Normandie 2017 :

la prochaine assemblée générale de la MSA Haute-Normandie se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 à l'INSA de Saint-Etienne du Rouvray

#### « Ateliers Bien Vieillir » :

- le 27 février à 14h00, Résidence pour Personnes Agées « Le Clos Fleuri » Rue de la Lézarde à Gonfreville L'orcher
- le 9 mars à 14h00, CLIC Seniors du Plateau Nord - 28 Chemin de Clères à Bois Guillaume

#### Conférences « Seniors soyez acteurs de votre santé »

- le 2 février à 14h00, Salle des Fêtes, Rue Newton Longueville à Longueville-Sur-Scie
- le 10 mars à 14h00, Salle Polyvalente, 2 Place de la Libération à St Nicolas-D'aliermont
- le 14 mars à 14h00, Salle d'Armes, 4 Place du Gal De Gaulle à Pont-Audemer

#### Conférences « Les 1<sup>ers</sup> gestes qui sauvent »

- le 09 février à 14h00, Maison des Associations, Salle Ostermeyer, 11 Av Pasteur à Rouen

#### « Programme Pep's Eurêka » :

- le 6 février à 14h00, Résidence les Tilleuls 11 rue du Dr Varin à Luneray
- le 7 février à 14h00, Résidence Roland Le Gallais, Chemin d'Argile à Epouville

A noter qu'à compter de cette mandature : ils sont constitués de tous les présidents d'Echelons Locaux (12 par département), des représentantes de l'UDAF et des administrateurs du département concerné.

Les réunions ont lieu une fois par an en début d'année.

A l'occasion de ces rencontres, un point sur les mutualisations et la déclinaison de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) a été fait par la Direction. Le Président M. PETIT et le Vice Président M. LANTRAIN ont fait un état des lieux sur la crise agricole.

Les plans ASS et SST 2016-2020 ont été présentés aux membres des Comités Départementaux.

- le 10 février à 14h00, Résidence Edmont Michelet, Place du champ de Mars à Eu

#### « Accidents Domestiques chez les Seniors » :

- le 28 février à 14h00, Salle de la Halle aux Toiles, Place de la Basse Vieille Tour à Rouen

#### Accidents Domestiques chez les Seniors et enfants

- le 1<sup>er</sup> mars, toute la journée, MFR de Bernay, 199 R<sup>te</sup> de Bouffey, Hameau de Bouffey à Bernay

#### Dépression, le mal être au travail, comment le déceler ?

- le 7 février à 14h00, GDFA, 1 rue de la Briqueterie à Les Essarts

#### Garder l'équilibre, c'est prévenir les chutes

- le 8 mars à 14h00, Résidence Gérard Tertre, Salle Jean Aupérin à La Mailleraye-sur-Seine

#### L'audition ? ne faisons pas la sourde oreille !

- le 30 mars à 14h30, Salle des Fêtes André Valin à Croix-mare

#### Ateliers « Sommeil »

les 07, 14 et 21 mars à Doudeville  
Inscription auprès de Céline Poret au 02 35 10 42 33 ou au 06 08 32 99 63.

# Agenda